



Présentation du :  
24 novembre 2008

# - Diagnostic territorial - Le paysage dans le SCoT du Pays de Châlons

*DOCUMENT DE TRAVAIL*

# Sommaire

## PAYSAGES

Définition

Présentation

Enjeux

## PATRIMOINE ET FORMES BATIES

Hier

Aujourd'hui

Demain

## ENVIRONNEMENT

Ecosystèmes

Trame verte

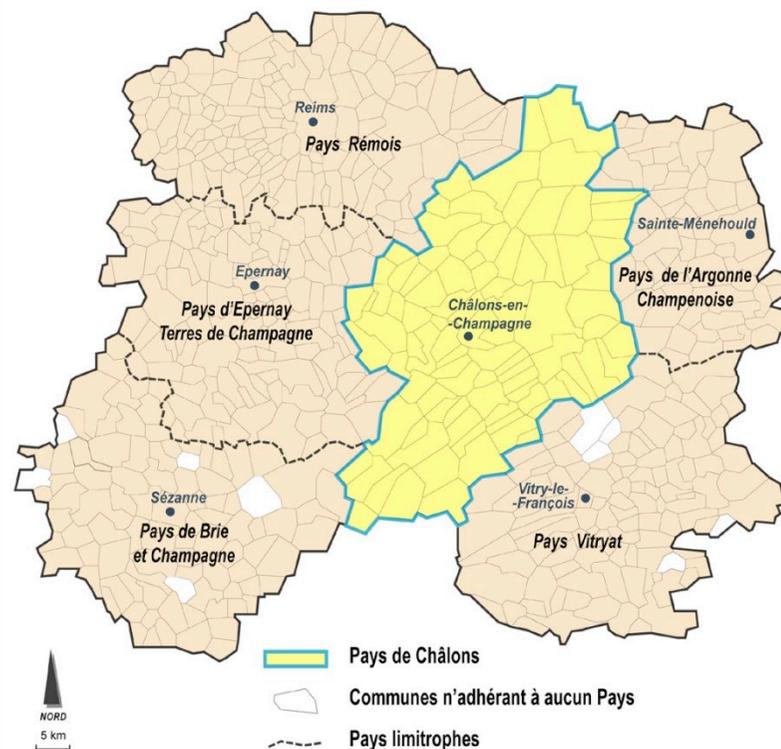
Qualité de l'air et réchauffement climatique



## Présentation du Pays de Châlons

- 92 communes,  
1 communauté d'agglomération,  
10 communautés de communes et  
3 communes adhérentes à titre individuel
- 1 824 km<sup>2</sup> (environ 1/4 du département de la Marne),
- SAU = 80% de la superficie totale du territoire (68% pour la Marne et 53% pour la France),
- 96 261 habitants en 1999 (17% de la population de la Marne),
- Près de 7 habitants sur 10 dans la CAC,
- Une faible densité de population qui masque toutefois de fortes disparités entre la CAC et le reste du territoire.

Localisation du Pays de Châlons-en-Champagne dans la Marne



	Densité de population 1999
<b>CAC</b>	370,4
<b>C. péri-urbaine</b>	18,7
<b>Secteur Nord</b>	24,4
<b>Secteur Sud</b>	6,9
<b>Pays de Châlons</b>	52,6
<b>Marne</b>	69,3
<b>Ch-Ardenne</b>	52,4
<b>France métrop.</b>	107,8

Source : RGP 1999, INSEE

# Définition

C'est le décryptage des rapports conscients ou non entre des éléments géographiques, physiques, symboliques et humains.

C'est la superposition des espaces, les traces du passé.

Chaque lieu est porteur de sens

« le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans : culturel, écologique, environnemental et social et il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois »

Extrait de la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, signée à Florence le 20 octobre 2000 et approuvée par la France par la loi n°2005-1272 du 13 octobre 2005, est entrée en vigueur le 1er juillet 2006.

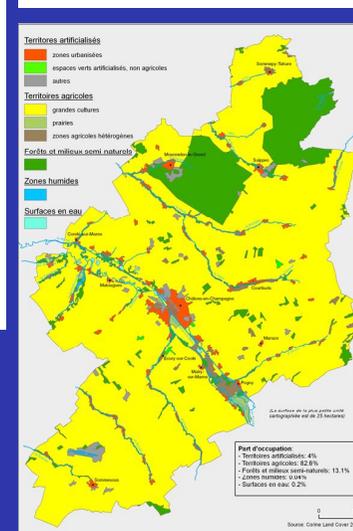
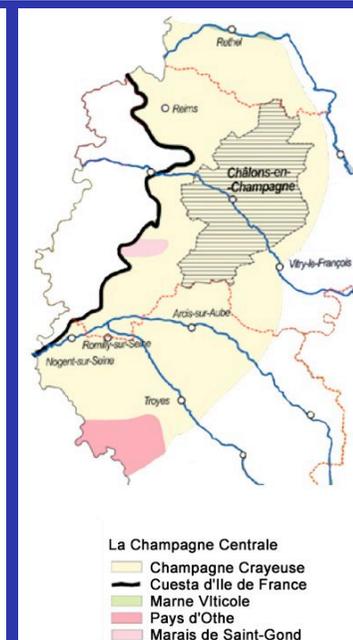
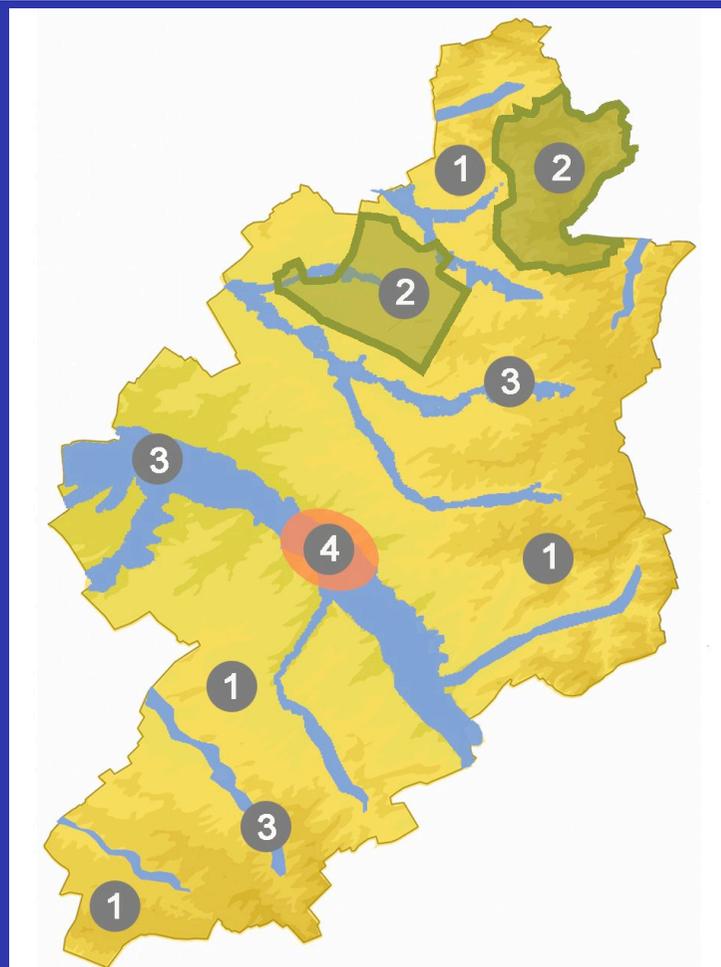




# Les 4 entités paysagères du Pays

Elles sont :

- 1 sous-partie de la « Champagne Crayeuse »
  - définies comme des morceaux du territoire qui s'organisent et s'individualisent selon des motifs géographiques et humains
  - dictées par l'occupation des sols
- 
- La plaine agricole ①
  - Les camps militaires ②
  - Les vallées humides ③
  - L'espace bâti de l'agglomération ④



## Unité n°1 : la plaine, une « mer » agricole

Une palette de couleurs qui raconte les saisons



Les mots du paysage :

- **Relief** : douceur / amples ondulations / paysage très ouvert / Openfields / vues longues / sentiment d'immensité et d'infini / pureté de l'horizon / nombreux points de vue
- **Couleurs** : mosaïque / incidence forte / effets de contrastes
- **Boisements** : rare ( - de 4%) / éléments d'animation et de lecture
- **Villages** : peu nombreux (14) / qualité variable
- **Bâti agricole** : ponctuel / caractéristique / impact visuel fort / problème d'image
- **Infrastructures verticales** (silos, éoliennes...) : des « géants » aux dimensions en accord avec le territoire / points de repères ludiques / patrimoine à la qualité variable

## Unité n°2 : les camps militaires, des « enclaves » vertes

Une palette de couleurs façon camouflage



Les mots du paysage :

- **Relief** : doux / ondulant / caché / espaces semi-ouverts / cratères / traces de la guerre /
- **Végétation** : effet de masse / enclave / variée / clairières / savarts / Refuges exceptionnels protégés pour leur faune et leur flore (ZNIEFF, NATURA 2000)
- **Eau** : très rare sauf dans le camp de Suippes
- **Bâti et infrastructures** : camps d'entraînement / installations militaires peu visibles / patrimoine historique des 5 villages détruits



## Unité n°3 : les vallées, paysages intimistes

Une palette de couleurs aquatiques



Les mots du paysage :

- **Relief** : absent / très évasé / vallée de la Marne très large et très évasée facilement inondable / autres vallées : très faible amplitude
- **Eau** : rivières peu perceptibles et pas assez mises en valeur / canal = réel potentiel paysager pour le cadre de vie et du tourisme vert / jeux de lumière / mouvements filants
- **Végétation** : opulente / horizon fermé / cloisonnement / image bucolique et apaisante / eau cachée / cordon
- **Bâti** : bassin de vie (80% du bâti) / cadre de vie assez préservé / paysage menacé / vallée de la Marne en fort développement
- **Infrastructures** : anciennes / le canal pour atout



## Unité n°4 : l'espace urbanisé de l'agglomération

Une palette de couleurs très minérale



Les mots du paysage :

- **Relief** : artificiel il offre une silhouette urbaine blanche, peu élevée et ponctuée d'éléments verticaux
- **Végétation** : espaces verts très localisés / parcs et cœurs d'îlots / trame verte, à développer, qui participe activement au paysage / les jardins offrent de belles mises en scène et des perspectives longues
- attention au traitement des limites bâties
- **Eau** : forte présence / succession de tableaux de haute qualité / patrimoine pas assez mis en valeur
- **Bâti et motifs construits** :

Une silhouette perceptible de (très) loin / impact visuel / points de repères / absence de transition entre milieux urbains et agricoles

Tissu ancien : ambiance minérale / rues étroites et vues canalisées / densité

Quartiers de collectifs : tour / barre / espace très ouvert / forte verticalité / promiscuité visuelle

## Enjeux stratégiques : préserver, renforcer, structurer

### Paysages agricoles : une composante fondamentale du territoire

- maintien et protection des paysages d'openfield (panoptique) de grande qualité
- pérennité des structures végétales existantes
- diversité et qualité des itinéraires pour se déplacer, découvrir et lire le paysage

### • Paysages naturels : une richesse à préserver

- protéger les paysages de zone humide et leur patrimoine
- conserver les structures végétales identitaires (coupures vertes)
- en milieu urbain : s'approprier de nouveaux espaces pour mieux les préserver

### • Paysages habités : favoriser des extensions respectueuses

- valoriser les limites urbaines, traiter les points d'entrée, maîtriser l'effet vitrine
- zones d'activités et infrastructures : éviter des choix d'aménagement facteurs de fragmentation
- maîtriser le développement des villages, traiter l'insertion des constructions (habitat + activités)
- urbanisation contemporaine et typicité des villages : entre perte d'identité et banalisation du paysage bâti